



BLAUBERG

Ventilatoren

THERMOSTAT D'AMBIANCE

“TS E10”

La société **BLAUBERG** a le plaisir de vous présenter le thermostat d'ambiance TS E10.

Ce produit innovant et de haute technologie a été conçu par une équipe d'ingénieurs expérimentés et qualifiés à partir de composants et de matériaux de qualité provenant des meilleurs fabricants.

Nous espérons sincèrement que ce thermostat répondra pleinement à vos attentes au cours de son utilisation.

INTRODUCTION

Le présent manuel d'utilisation contient la description, la fiche technique, les recommandations d'installation et d'utilisation, ainsi que les consignes de sécurité et les avertissements nécessaires au bon fonctionnement et à l'utilisation en toute sécurité du thermostat d'ambiance TS E10.

DOMAINE D'APPLICATION

Le thermostat d'ambiance est conçu pour maintenir des conditions de température confortables dans les pièces et peut être utilisé dans les systèmes de régulation de la ventilation, du chauffage et de la climatisation.

Le thermostat d'ambiance TS E10 (ci-après dénommé « thermostat d'ambiance ») permet d'activer et de désactiver le ventilateur en fonction des variations de la température ambiante.

LOT DE LIVRAISON

thermostat d'ambiance : 1 pièce ;

vis et chevilles : 2 pièces ;

une notice de service;

emballage.

CARACTERISTISUES PRINCIPALES

Table 1

Tension d'alimentation, 50 Hz, V	1~230
Charge active / inductive maximale (schéma électrique n° 1), A	10/3
Charge active / inductive maximale (schéma électrique n° 2), A	6/2
Plage de réglage de la température, °C	+10...+30
Dimensions hors tout du produit, mm	84x84x35
Température maximale de l'air dans la pièce, °C	40
Poids, kg	0,13
Classe de protection	IP 40

EXIGENCES DE SÉCURITÉ

L'entretien et le montage ne doivent être effectués que par les spécialistes ayant le droit de travailler avec les installations électriques jusqu'à 1000 V après avoir lu la présente notice.

ATTENTION!

Tous les circuits électriques du thermostat sont sous tension secteur.

Débranchez le thermostat d'ambiance avant d'effectuer toute intervention nécessitant d'accéder à ses contacts, ainsi que pour son entretien et sa réparation.

Il est interdit de :

utiliser un thermostat d'ambiance présentant des défauts mécaniques, en particulier si le boîtier ou les câbles sont endommagés ;

utiliser en présence de traces d'humidité sur le boîtier ou en cas d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'appareil ;

installer le thermostat à proximité d'appareils de chauffage ou à la lumière directe du soleil ;

utiliser un thermostat d'ambiance dans un environnement présentant des risques d'explosion et de corrosion.

RÈGLES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

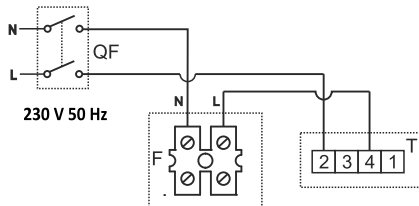
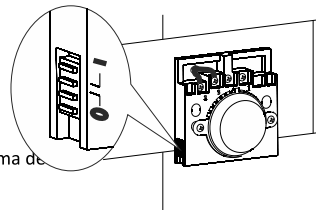
Ce thermostat est destiné à être installé au mur à l'intérieur des locaux.

Le raccordement de l'appareil au réseau électrique s'effectue via un disjoncteur QF.

Raccordement du thermostat au réseau électrique :

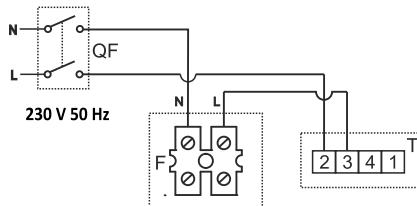
1. Débranchez l'alimentation électrique en plaçant le disjoncteur QF en position « OFF »

- Dévissez la vis et son écrou, puis retirez le panneau avant.
- Posez le câble jusqu'à l'emplacement de montage du thermostat.
- Marquez l'emplacement des trous de fixation sur le mur.
- Percez des trous et insérez-y des chevilles.
- Fixez le thermostat au mur.
- Dénudez les extrémités des fils sur une longueur de 5 à 7 mm.
- Raccordez le fil aux bornes du thermostat à l'aide d'un isolant, conformément au schéma de raccordement électrique choisi, puis fixez les fils à l'aide de bornes à vis.
- Remettez le panneau avant en place et fixez-le à l'aide d'une vis.
- Mettez le disjoncteur QF en position « ON ».
- Allumez le thermostat en plaçant le curseur de l'interrupteur en position I.
- Réglez la température souhaitée dans la pièce.
- Le thermostat est prêt à fonctionner.



Schema des connexions extérieures 1

Le ventilateur continue à fonctionner jusqu'à ce que la température seuil réglée sur le thermostat soit atteinte.



Schema des connexions extérieures 2

Le ventilateur se met en marche lorsque la température atteint la valeur seuil réglée au thermostat.

Désignations sur le schéma de raccordement électrique :

F : ventilateur ; T : thermostat TS E10 ; QF : disjoncteur ; L : borne sous tension ;

N° : borne de neutre ; 1, 2, 3, 4 : bornes du thermostat.

REGLES DE STOCKAGE ET DE TRANSPORT

Le transport du thermostat est autorisé par tout moyen de transport, à condition d'utiliser l'emballage d'origine.

Le produit doit être conservé dans son emballage d'origine, dans un local sec et bien aéré, à une température comprise entre +5 °C et +40 °C et à une humidité relative ne dépassant pas 80 %. L'air de l'entrepôt ne doit contenir ni poussière, ni vapeurs acides ou alcalines susceptibles de provoquer de la corrosion.

GARANTIE DU FABRICANT

Ce produit est conforme aux règlements techniques de l'Union douanière :

TR TS 004/2011 « Sur la sécurité des équipements basse tension »,

TR TS 020/2001 « Compatibilité électromagnétique des équipements techniques ».

Le fabricant accorde une période de garantie (durée de vie) d'un an à compter de la date de vente dans le réseau de distribution au détail, à condition que le consommateur respecte les règles d'utilisation, de transport et de stockage

En cas de dysfonctionnement du produit, imputable au fabricant au cours du délai de garantie, le consommateur est en droit de faire remplacer, conformément à :

l'article 21 de la loi de la Fédération de Russie « Sur la protection des droits des consommateurs »,

l'article 20 de la loi de la République de Bélarus « Sur la protection des droits des consommateurs »,

l'article 15 de la loi de la République du Kazakhstan « Sur la protection des droits des consommateurs ».

Le remplacement
s'effectue à l'adresse
suivante :

nom, coordonnées, cachet

ATTENTION! Pour profiter du remplacement, il est nécessaire de produire le Manuel d'utilisateur avec mention de vente et/ou la facture de règlement justifiant le fait d'achat du Produit.

Par l'achat de ce produit le client atteste d'avoir pris connaissance et d'avoir accepté les conditions, règles et impératifs de l'usage, conservation, montage, ajustage, branchement, maintenance, réparation et obligations de garantie par rapport au produit exposés dans les dossiers présentés pour tel produit par l'entreprise productrice.

CERTIFICAT DE RÉCEPTION

Le thermostat d'ambiance est apte à fonctionner

Fabriqué le (date)

Société vendeur

Poinçon du récepteur

Date de vente